

que telle et qui constitue une réussite française. Elle fut créée pendant la guerre d'Algérie et a mérité la réputation enviable de protectrice des droits du citoyen. C'est tout particulièrement là où, par exemple, le régime des cours de justice a souvent été déficient que le Conseil d'État fait diligence et à bien peu de frais pour les requérants. L'avantage du Conseil d'État sur l'ombudsman, c'est qu'il est assez nombreux. Soit dit en passant, ses membres se recrutent parmi l'élite de la fonction publique française. Le conseiller d'État peut être détaché auprès d'un ministère ou d'un organisme de la fonction publique française. C'est ainsi que l'administration ne reste pas étrangère à la solution des problèmes. Il y a un va-et-vient entre elle et le Conseil.

Dans un processus administratif efficace, il faut d'abord être juste et bienveillant envers les particuliers et leurs problèmes. Mais, par-dessus tout, une institution comme le Conseil d'État doit jouir de l'entière confiance des administrateurs comme au Canada les tribunaux et le Parlement jouissent de celles des gouvernants. En France, le succès du Conseil d'État tient en grande partie à son prestige.

Nous devrions toujours hésiter à adapter une institution étrangère à notre propre pays. Il s'agit bien souvent d'institutions très délicates qui s'appuient sur la psychologie nationale du moment et les besoins individuels...

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est terminé.

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur l'Orateur, la Chambre me permet-elle de faire quelques derniers commentaires?

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** La Chambre accorde-t-elle du temps supplémentaire au ministre?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. M. Macdonald:** Je faisais valoir qu'à mon avis, nous devons prendre garde d'adapter des institutions particulières à notre corps politique sans pleinement comprendre la mentalité profonde de leur corps politique d'origine. Il faut en avoir une compréhension parfaite et beaucoup plus sérieuse que la simple connaissance des règles en cause. Dans cette perspective, je crois qu'il importe de bien réfléchir sur l'établissement d'un ombudsman pour le Canada, vaste État fédéral qui, par

[L'hon. M. Macdonald.]

définition et selon la règle, n'a pas une population homogène. En second lieu, nous devrions penser sérieusement et longuement avant de créer telle ou telle institution ici, surtout si l'on songe à quoi elle pourrait aboutir.

Bien entendu, et mon collègue en conviendra, il importe de chercher à établir une bonne procédure administrative et à résoudre ces problèmes au sein de la structure de notre régime judiciaire et parlementaire. Je crois que cette discussion a été une occasion propice d'exposer ces problèmes et j'espère que nous pourrions les résoudre au cours de la présente législature.

**M. Alastair Gillespie (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais féliciter le député de Red Deer (M. Thompson) de sa ténacité et des idées qui lui ont inspiré le bill C-40. En quelques minutes à peine, j'ai pu situer un peu ce bill dans son contexte. Par exemple, j'ai pu revoir le bill C-13 et une partie du débat qui s'est déroulé plus tôt cette année.

• (5.50 p.m.)

Il m'a semblé à cette occasion qu'il y avait eu un débat très complet sur certaines des questions capitales dont beaucoup ont été abordées ce soir par le ministre de la Défense nationale (M. Macdonald). J'ai été frappé par certains exemples donnés par le député de Red Deer. Je m'imaginais fort bien le sentiment de frustration d'une personne qui cherche à prouver sa naissance. La réponse donnée par l'intermédiaire de la bureaucratie ou d'un ordinateur comme quoi elle n'existait pas et ne pouvait être en vie me rappelle une histoire que m'a racontée quelqu'un qui, en apprenant sa mort prématurée par le journal, dit à ses amis: «La nouvelle de mon décès a été très exagérée».

Nous ressentons tous, je crois, le genre de frustration qu'a formulée ce soir le député de Red Deer et qui, en fait, comme je l'ai dit, a inspiré ce bill. Je veux parler du sentiment de frustration inspiré au particulier lorsqu'il a affaire au gouvernement. Ne nous dissimulons pas le fait qu'un gouvernement vaste ne fera que croître. Au fur et à mesure que notre société devient plus complexe et plus perfectionnée, le problème réel de l'éloignement et de l'aliénation de l'individu par rapport aux institutions de son gouvernement va s'empirant; il ne s'atténue pas.